

15.0 crédits

|   |   |
|---|---|
| Enseignants:                                  |   |
| Langue d'enseignement:                        | Français  |
| Lieu du cours                                 | Louvain-la-Neuve  |
| Préalables :                                  | /   |
| Thèmes abordés :                              | <p>Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée,</li> <li>- contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles,</li> <li>- exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses et en exposant scientifiquement les résultats obtenus.</li> </ul>  |
| Acquis d'apprentissage                        | <p>Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue.</p> <p>Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée.</p> <p>Le mémoire consiste en un travail de recherche :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ; "</li> <li>- méthodique, dont les fondements sont assurées par la formation de base ;</li> <li>- intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet. cf. Dispositions relatives au mémoire (<a href="http://www.uclouvain.be/61093.html">http://www.uclouvain.be/61093.html</a>)</li> </ul> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | <p>Le promoteur du mémoire est librement choisi par l'étudiant, parmi les membres du personnel académique et scientifique des départements impliqués dans le programme du master.</p> <p>Le mémoire est évalué en fonction de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la capacité à cerner l'objet étudié;</li> <li>- l'atteinte des objectifs;</li> <li>- l'investissement personnel et la capacité à discuter des choix méthodologiques;</li> <li>- la qualité de l'exploitation et de l'interprétation des sources;</li> <li>- la cohérence de la rédaction;</li> <li>- la correction de l'expression écrite.</li> </ul>  |
| Méthodes d'enseignement :                     | /   |
| Contenu :                                     | <p>Un mémoire doit comporter au minimum 80 pages (annexes non comprises). La rédaction de ce texte doit rendre compte des capacités de l'étudiant à formuler une hypothèse de recherche, une démonstration qui propose des développements organisés de manière cohérente, une conclusion et une bibliographie. Pour les étudiants de la finalité spécialisée en traitement automatique du langage [texte à compléter].</p>  |
| Bibliographie :                               | /   |
| Autres infos :                                | /   |
| Cycle et année d'étude :                      | > <a href="#">Master [120] en sciences et technologies de l'information et de la communication</a>  |
| Faculté ou entité en charge:                  | STIC  |